



**Certificat d'examen de type
n° F-03-D-182 du 14 mai 2003**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D030568-D1

**Compteur d'énergie électrique ACTARIS
type A14C4**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 6 janvier 1987 relatif à la construction, et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique, fondés sur un principe électronique.

FABRICANT :

ACTARIS, Z.I. Chasseneuil, avenue des Temps Modernes, 86360 Chasseneuil du Poitou - FRANCE

OBJET :

Le présent certificat complète la décision n° 94.00.573.001.1 du 29 avril 1994 relative au compteur d'énergie électrique ACTARIS type A14C4.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur d'énergie électrique ACTARIS type A14C4 faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle approuvé par la décision précitée par différentes modifications mécanique (obturation de trous au niveau du boîtier), électronique (suppression du relais 2 et de ses composants associés, suppression des deux douilles de la prise Michaud de téléinformation, remplacement de trois condensateurs de découplage tantale, nouvel afficheur LCD, remplacement du boîtier du quartz, modification du routage du circuit imprimé) et logicielle (pilotage du LCD modifié).

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro d'approbation de modèle et la date figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat sont identiques à ceux fixés par la décision précitée.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les conditions particulières d'installation définies dans la décision n° 94.00.573.001.1 précitée restent inchangées.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/D030568-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 29 avril 2004.

ANNEXES :

Plan-type et plan de scellements du boîtier.

Pour le Directeur Général
Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe au certificat n° F-03-D-182

Plan – type et plan de scellements du boîtier

